

Formation au travail en hauteur - Port du harnais

Objectifs de la formation :

Appliquer les règles générales de sécurité. Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail. Utiliser, dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur. Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.



Public visé

Tout personnel amené d'une façon occasionnelle à exercer une activité quelle que soit la hauteur



Pré requis

Aptitude médicale au port du harnais



Durée

7h00
6 personnes maximum par session



Lieu

Sur votre site ou en Centre de Formation

Théorie :

- Le contexte réglementaire
- La protection collective et individuelle
- Les dispositifs d'ancrage / amarrages sur structure existante
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle
- Les composants d'un système de liaison : le casque, le harnais, les longues, les sangles, l'antichute, les connecteurs
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail
- Conséquences d'une chute – Facteurs de chute / Tirant d'air
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur
- Vérification et contrôle des EPI, Règles d'entretien et de stockage

Pratique :

- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais, Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI
- Réglage du harnais
- Mise en œuvre des systèmes de liaisons
- Choix d'un dispositif de protection individuelle
- Exercice de mise en suspension, Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

Méthodes pédagogiques :

- Exposé, démonstration commentée, mise en situation

Moyens mobilisés :

- Équipement de protection individuelle et collective, Chantier école



Modalités d'Evaluation

Mises en situation



Profil de l'intervenant

Professionnel des travaux en hauteur, il a une parfaite connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation



Nous étudions au cas par cas les possibilités d'accessibilité pour le personnel en situation de handicap.



Tarif, délai d'accès et modalités d'inscription : nous consulter